



## Mesures consécutives à PISA 2000: œuvrer ensemble à une école performante

**La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a approuvé un plan d'action contenant des mesures consécutives à PISA 2000. Les mesures concrètes portent sur l'amélioration des compétences linguistiques, la qualité de l'école et le début de la scolarisation. S'ajoutent des mesures extrascolaires: l'enquête PISA 2000 montre en effet que les compétences en lecture sont étroitement liées au contexte social et culturel. C'est pourquoi la CDIP a invité d'autres cercles à soutenir le secteur de l'éducation par des mesures additionnelles telles que l'encouragement précoce et des structures d'encadrement extrascolaires. Des déclarations d'intention à ce sujet ont déjà émané des milieux suivants: politique sociale et de migration, employeurs, employés, organisations chargées de la formation des adultes, offices fédéraux.**

Secrétariat général Lors de l'assemblée plénière du 12 juin 2003, les 26 directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique ont approuvé un plan d'action contenant les mesures à prendre suite aux résultats PISA 2000. Ce plan a été présenté lors d'une conférence de presse à Berne par le président de la CDIP, Hans Ulrich Stöckling (SG), la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon (VD) ainsi que le secrétaire général de la CDIP, Hans Ambühl.

Zähringerstr. 25  
Case postale 5975  
CH-3001 Berne

031 309 51 11 Tél.

031 309 51 50 Fax

[edk@edk.unibe.ch](mailto:edk@edk.unibe.ch)

[www.cdip.ch](http://www.cdip.ch)

Centre d'information:

IDES

031 309 51 00 Tél.

031 309 51 10 Fax

[ides@edk.unibe.ch](mailto:ides@edk.unibe.ch)

[www.ides.ch](http://www.ides.ch)

### **L'élaboration de mesures concrètes repose sur cinq études d'approfondissement**

Après avoir pris connaissance des premiers résultats de l'enquête PISA 2000 au mois de décembre 2001, les directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique ont attiré l'attention sur le danger qu'il y aurait à agir de manière trop hâtive, c'est-à-dire en prenant des mesures immédiates non fondées, et commandé une analyse plus poussée sur les résultats de l'enquête. Cette analyse se présente aujourd'hui sous la forme de cinq études d'approfondissement.

Alors que les résultats PISA en mathématiques attribuent une très bonne note au système éducatif suisse, c'est précisément dans le domaine de la lecture, qui est fortement influencé par l'arrière-plan social et culturel, que les problèmes se posent. La Suisse se retrouve parmi les pays qui ont le plus de difficultés à réduire l'influence du contexte social et culturel sur les compétences en lecture. La proportion de jeunes dont les compétences en lecture sont insuffisantes est donc aussi, en comparaison, élevée.

### **Quatre champs d'action avec des mesures scolaires**

Le plan d'action a été élaboré essentiellement sur la base de ces cinq études d'approfondissement. L'objectif des mesures préconisées est d'encourager les compétences linguistiques des enfants et des jeunes de toutes les catégories établies en fonction des résultats de l'enquête PISA, autrement dit de relever d'une manière générale le niveau des compétences.

Les mesures concrètes relatives à chaque champ d'action sont précisées dans le "Plan d'action PISA 2000" de la CDIP (voir vue d'ensemble en annexe). Le plan d'action contient

des mesures pour cinq champs d'action, les quatre premiers touchant essentiellement le domaine scolaire:

- **Encouragement des compétences linguistiques pour tous** (champ d'action 1) et **Encouragement des compétences linguistiques chez les jeunes connaissant des conditions d'apprentissage défavorables** (2): Les mesures proposées touchent l'enseignement ainsi que la formation, le soutien et le conseil au corps enseignant. Quelques exemples: encouragement des compétences linguistiques dans toutes les disciplines, actions pour renforcer l'attrait de la lecture (en collaboration avec les bibliothèques), dépistage précoce des élèves nécessitant un soutien particulier et mesures appropriées, utilisation conséquente de la langue standard en Suisse alémanique.
- **Education préscolaire et scolarisation** (3): Les rapports d'approfondissement montrent l'importance d'un encouragement précoce. Pour le domaine scolaire cela signifie qu'il faut permettre un début de scolarisation plus souple et plus tôt. Concrètement, il y a plusieurs projets avec le cycle élémentaire en cours.
- **Organe de direction, promotion de la qualité de l'école** (4): Ces mesures sont mises en place au niveau des établissements ou au niveau du système scolaire, par exemple par la mise au point d'un monitoring du système d'éducation et l'élaboration de standards. De telles mesures sont orientées vers une amélioration de la qualité de l'école en général.

#### **Champ d'action 5: mesures extrascolaires**

PISA 2000 a clairement montré que les mesures nécessaires ne peuvent toutes être menées à bien par le seul milieu scolaire. Des mesures efficaces doivent être prises bien au-delà. Ainsi, en ce qui concerne l'encouragement précoce, les offres d'encadrement extrascolaires et le soutien aux parents, ce sont les politiques sociale, familiale et migratoire qui sont en premier lieu sollicitées au niveau des mesures à prendre.

- Le champ d'action 5 concerne l'**encadrement et le soutien extrascolaires**. Il s'agit là d'un domaine dans lequel les objectifs ne peuvent être réalisés qu'en collaboration avec des partenaires issus de différents secteurs de la société, indépendants du système d'éducation.

#### **Plan d'action: développer et compléter de manière ciblée tout ce qui est promoteur**

Les mesures consécutives à PISA 2000 ne doivent pas être prises en considération isolément. Pour qu'elles puissent déployer tous leurs effets, elles doivent s'appuyer dans chaque cas sur des concepts déjà établis et compléter des programmes en cours.

- **Au niveau des cantons:** ces mesures proposées ne sont pas toutes nouvelles: en effet, depuis de nombreuses années, et plus particulièrement depuis le début des années nonante, les cantons ont multiplié leurs efforts pour assurer et développer la qualité de l'école. Le type de mesures proposées à la suite de PISA 2000 confirme à maints égards la pertinence et la validité des efforts fournis par les cantons ainsi que des projets de réforme en cours. Il est donc important de poursuivre ces démarches. En ce qui concerne les mesures proposées, la situation varie selon les cantons et chacun d'eux doit maintenant examiner quelles sont celles qu'il doit encore mettre en œuvre.
- **A l'échelon suisse:** le programme de travail de la CDIP (approuvé pour la première fois en juin 2001) comporte différents points forts qui, à la lumière des résultats de PISA et plus particulièrement de ceux des études d'approfondissement, s'avèrent fondamentaux pour le développement du système éducatif suisse:
  - l'harmonisation de la scolarité obligatoire à travers le développement de standards applicables sur l'ensemble du pays (HarmoS);

- l'institution d'un monitoring du système d'éducation à l'échelon national avec la Confédération;
- le renforcement du statut professionnel des enseignants, ceci aussi et surtout dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants qui a été révisée au sein des nouvelles hautes écoles pédagogiques.

Les projets figurant dans le programme de travail de la CDIP seront complétés sur la base des connaissances amenées par PISA de manière ciblée par le biais d'autres mesures.

### **Partenariat: l'école a besoin du soutien de la société**

Déjà lors de l'élaboration du plan d'action, la CDIP a collaboré non seulement avec des experts, mais aussi avec des partenaires issus de différents secteurs de la société. Ces derniers ont été invités à soutenir en fonction de leurs possibilités les mesures prévues dans les champs d'action 1 à 4, ainsi qu'à proposer eux-mêmes des mesures en ce qui concerne le champ d'action 5.

Différents milieux ont déjà fait part de leur déclaration d'intention à ce sujet:

- Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)
- Union patronale suisse
- Offices fédéraux: Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration (IMES), Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES), Office fédéral de la culture (OFC)
- Association "Schule und Elternhaus" (S&E)
- Fédération suisse pour la formation continue (FSEA), Fédération suisse des écoles de parents (FSEP)
- Syndicats: Union syndicale suisse (USS), Syndicat suisse des services publics (SSP)
- Association faitière des enseignantes et enseignants suisses (ECH)

Il est question, dans ces déclarations d'intention, des mesures additionnelles suivantes:

- engagement en faveur d'un renforcement des offres d'encadrement complémentaires à l'encadrement familial (USS, SSP, Union patronale suisse, S&E), offres de formation proposées aux parents et aux adultes (FSEA, FSEP), notamment dans le domaine de la migration ainsi que d'autres mesures;
- encouragement extrascolaire de la lecture chez les enfants (littérature pour les enfants et les jeunes) et chez les adultes (OFC et OFES), soutien dans le cadre de l'institution d'un monitoring national du système d'éducation (OFES), soutien aux projets de recherche relatifs à ces questions (OFC, OFES) ainsi que d'autres mesures.

Sur le plan politique, la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales prévoit d'élaborer à l'échelon national une stratégie en matière de politique familiale, accompagnée d'une offre adaptée aux besoins d'encadrement extrafamilial des enfants, mais aussi de développer une politique d'intégration intercantonale dans le cadre de la Conférence des gouvernements cantonaux, ceci dans le but d'encourager l'intégration des parents.

Lien 1: [Plan d'action de la CDIP \(pdf\)](#)

Lien 2: [Communiqué de presse du Groupe de pilotage PISA.ch et études d'approfondissement \(résumés, rapports\)](#)